

Où a-t-il puisé ses renseignements ? Par qui a-t-il été poussé dans cette voie ? Par le contingent libéral du Manitoba, sous la direction de l'ex-premier ministre de cette province. Il les consulte il accepte tout ce qu'ils lui disent, bien que leurs affirmations soient toutes fausses. Je m'étonne qu'il n'ait pas prêté l'oreille aux arguments des députés de l'opposition, appuyés sur des faits et sur la loi. Il préfère s'en rapporter aux simples affirmations du contingent libéral du Manitoba.

Je me propose de consacrer quelques instants à la discussion des raisons données par les représentants ministériels du Manitoba, en les relevant une par une. Je n'entreprendrai pas de les réfuter, car elles l'ont déjà été avant même d'avoir été formulées et ce serait une perte de temps de vouloir les réfuter de nouveau.

Je m'occuperai d'abord de l'honorable député qui a parlé le dernier hier soir (M. Burrows). L'honorable député de Dauphin, siège sur les banquettes ministérielles et monopolise les concessions forestières du Nord-Ouest. Il occupe un siège dans cette Chambre non par la volonté des électeurs, mais grâce aux manigances de son beau-frère, l'ex-ministre de l'Intérieur, l'honorable député de Brandon (M. Sifton) qui, a force d'habileté, est parvenu à faire retarder l'élection et à le faire élire par acclamation.

Voici ce que j'ai à dire à l'honorable député : Sortez de votre retranchement, venez sur le terrain, combattez loyalement et laissez aux électeurs le soin de dire si vous devez continuer à les représenter dans cette Chambre. Je suis convaincu que s'il est obligé de subir une élection comme nous tous, il ne reviendra jamais ici. Il n'a pas manqué de nous donner des extraits du "Free Press" son Evangile, et c'est à peu près tout son discours, tout ce qu'il avait à dire. Il nous a aussi donné lecture de plusieurs affidavit qui ne font guère honneur à l'honorable premier ministre ni à son parti. Il a lu une jolie lettre patriotique signée par M. Hastings, du Manitoba, mais il y en a une autre écrite par le chef extra parlementaire du parti libéral au Manitoba, qui a été publiée par les divers journaux de la province.

Quand j'aurai lu cette lettre de M. Brown, je demanderai aux honorables membres de cette Chambre si ceux qui ont voté pour son auteur, M. Brown, aux dernières élections ont fait leur devoir. Cette lettre traite de la question du drapeau sur les écoles, tel qu'ordonné par le premier ministre, qui a été publiée par les divers écrivains du Manitoba :

A propos du drapeau ne pouvez-vous pas avoir des entrevues avec les syndicats scolaires de votre district pour savoir ce qu'ils pensent de l'idée d'obliger les instituteurs à hisser et descendre ce drapeau par des froids de 25 à 40 degrés.

M. STAPLES.

Est-ce là une idée bien patriotique ? Il disait aussi aux journalistes :

Publiez vous-mêmes des commentaires sur la question ; si vous le faites vous pourrez envoyer un exemplaire marqué du journal au "Free Press" pour que nous reproduisions votre opinion.

A ce propos permettez-moi, monsieur l'Orateur, de réciter quelques vers écrits par un ancien membre de la tribune des journalistes—peut-être est-il ici dans le moment—car rien de ce que je pourrais dire, ne représenterait aussi facilement les sentiments de la population du Manitoba. Voici en quels termes s'exprime le poète :

Give me the Grand Old Union Jack
Baptized in blood and tears;
The flag that o'er a nation free
Has waved a thousand years.
More modern flags; with stars and bars
As beautiful may be;
But the flag that's waved a thousand years
Is good enough for me.

Voici les quatre vers que je tenais surtout à signaler à l'attention de la Chambre :

Then may it wave o'er land and sea
Through time's eternal space;
Equality and liberty
There find abiding place.

Cette poésie représente les sentiments de la population du Manitoba : égalité et liberté. C'est tout ce que nous demandons ; c'est pour cela que nous luttons et c'est ce que nous espérons obtenir. Mais je doute fort que nous puissions l'avoir de l'honorable premier ministre si nous considérons la manière dont il a traité le Manitoba, par le passé. Le peuple aura bientôt l'occasion de faire connaître sa volonté, et l'honorable premier ministre peut s'apprêter à danser à la prochaine élection générale. Il dansera comme il n'a jamais dansé encore, et les électeurs vont le renvoyer de ce côté de la Chambre, sur les bancs de l'opposition, qui est la place qui lui appartient. Voilà pour l'honorable député de Dauphin (M. Burrows).

M. BENNETT : Prenez-en un autre.

M. STAPLES : Je passe maintenant à l'honorable député de Lisgar (M. Greenway) qui a été pendant douze longues années premier ministre de la province du Manitoba.

M. FOWLER : Où est-il aujourd'hui ?

M. STAPLES : Je ne le sais pas au juste. L'autre jour, il a prononcé dans cette Chambre un discours rempli d'affirmations générales, comme tous ses autres discours. Il a défié qui que ce soit de prendre les listes électorales du Manitoba et d'en extraire une liste fédérale. C'est cependant la chose la plus facile du monde. La seule difficulté se trouve dans les arrondissements de scrutins qui débordent les uns sur les autres et tout ce qu'il y a à faire c'est de confier le réajustement de ces listes aux juges de la province.